

LE 09/12/2020

1905-2020 : le long chemin de la laïcité en France avec Patrick Weil

La laïcité est-elle en danger ? Cent quinze ans après la promulgation de la loi de 1905 entraînant la séparation des Églises et de l'Etat, l'assassinat au mois d'octobre dernier du professeur Samuel Paty remet en cause un principe jusqu'alors intimement lié à l'histoire de France.



C'est la journée de la laïcité ce mercredi 9 décembre • Crédits : AFP - AFP

Aujourd'hui, la laïcité est à l'honneur sur les ondes de France Culture. A l'occasion de la journée de la laïcité qui se déroule en ce jour, discutons de ce dogme juridique immuablement lié à la République française. Alors que le texte de loi sur les principes républicains

doit être examiné en Conseil des ministres ce matin, le gouvernement veut redessiner la laïcité, sans cesse au cœur des sujets sociétaux depuis la mise en place de la loi de 1905. Symbole de cela, la notion de séparatisme religieux qui depuis le discours d'Emmanuel Macron aux Mureaux en octobre dernier et après la mort tragique de l'enseignant Samuel Paty est au centre de la nouvelle politique du gouvernement en la matière. Pourquoi aujourd'hui la loi de 1905 ne fait plus consensus ? Pourquoi le principe de laïcité est-il autant lié à la République française ?

Pour en parler Guillaume Erner est en compagnie de Patrick Weil, historien, directeur de recherche au CNRS à Paris 1, et auteur de "De la laïcité en France" qui paraîtra au mois de mars 2021 aux éditions Grasset.

Que dit la loi de 1905 du principe de laïcité ?

" La liberté de conscience est absolue. Il n'y a aucune restriction de l'ordre, dans votre for intérieur vous pouvez penser ce que vous voulez. Maintenant quand on demandait ce qu'était la liberté des cultes jusqu'à récemment au ministère de l'Intérieur, de la Justice ou à l'ensemble des responsables politiques, ils disaient c'est le droit d'aller à l'église, à la mosquée. Mais ce n'est pas ça. Il faut revenir aux propos d'Aristide Briand qui était le grand rapporteur de la loi de 1905. Briand dit deux phrases. Il dit l'exercice des cultes ce sont les manifestations extérieures des croyances et des religions. Et il ajoute que ce mot a été choisi car c'est le terme juridiquement consacré."

La laïcité c'est d'abord la liberté de croire ou de ne pas croire sans pression. Après il y a l'article 2 sur la séparation des Églises et de l'État. Pourquoi cet article 2 ? Car on ne peut logiquement concevoir la liberté de conscience et des cultes sans la neutralité absolue de l'État. Il n'y a pas de véritable liberté là où il n'existe pas une entière égalité sous la protection de la loi. Or, l'État qui protège ou salarie certains cultes met les autres dans une situation d'infériorité légale. Et ils violent le droit des incroyants. Donc la séparation c'est affirmer l'égalité des citoyens devant un État qui ne prend pas position sur l'existence de Dieu. Patrick Weil

"La loi de 1905 a été promulguée après l'affaire Dreyfus. L'église s'était mêlée de l'affaire. Et avant cela, l'église avait pris l'habitude de considérer que les affaires politiques de la France étaient ses affaires. L'église était la religion officielle jusqu'à la Révolution. Il y avait une interaction forte entre l'église, l'armée et l'État. La séparation n'était pas une évidence. Ce sont les socialistes qui l'ont porté. Ils ont obtenu la majorité d'une voix dans la commission chargée d'examiner les propositions de loi. La loi de 1905 n'est pas été passée sans accord implicite de l'Église de France."

Une loi de 1905 toujours d'actualité dans la société de 2020 ?

La France s'isole quand ses dirigeants disent n'importe quoi sur la laïcité. Il y a eu une sécularisation de la France au cours du XXe siècle, une baisse de la pratique religieuse, et puis tout un coup un retour de la religion dans une partie de la population. La loi de 1905 était faite dans un contexte où la France était religieuse,

la pratique catholique était très élevée. La loi de 1905 n'était pas du tout faite dans un moment où les athées, les agnostiques, étaient majoritaires comme aujourd'hui. Donc elle était tout à fait adaptée. Simplement, on a oublié le contexte. Ceux qui se sont battus pour la séparation étaient parfois anti-religieux, et parfois ils confondent la laïcité avec le combat contre la religion ou contre le dogmatisme religieux. Ils se battent pour la liberté de l'esprit, mais quelqu'un qui est croyant et qui respecte la loi, fait partie de la laïcité. Patrick Weil

Vous pouvez (ré)écouter l'interview en intégralité en cliquant sur le player en haut à gauche de cette page.